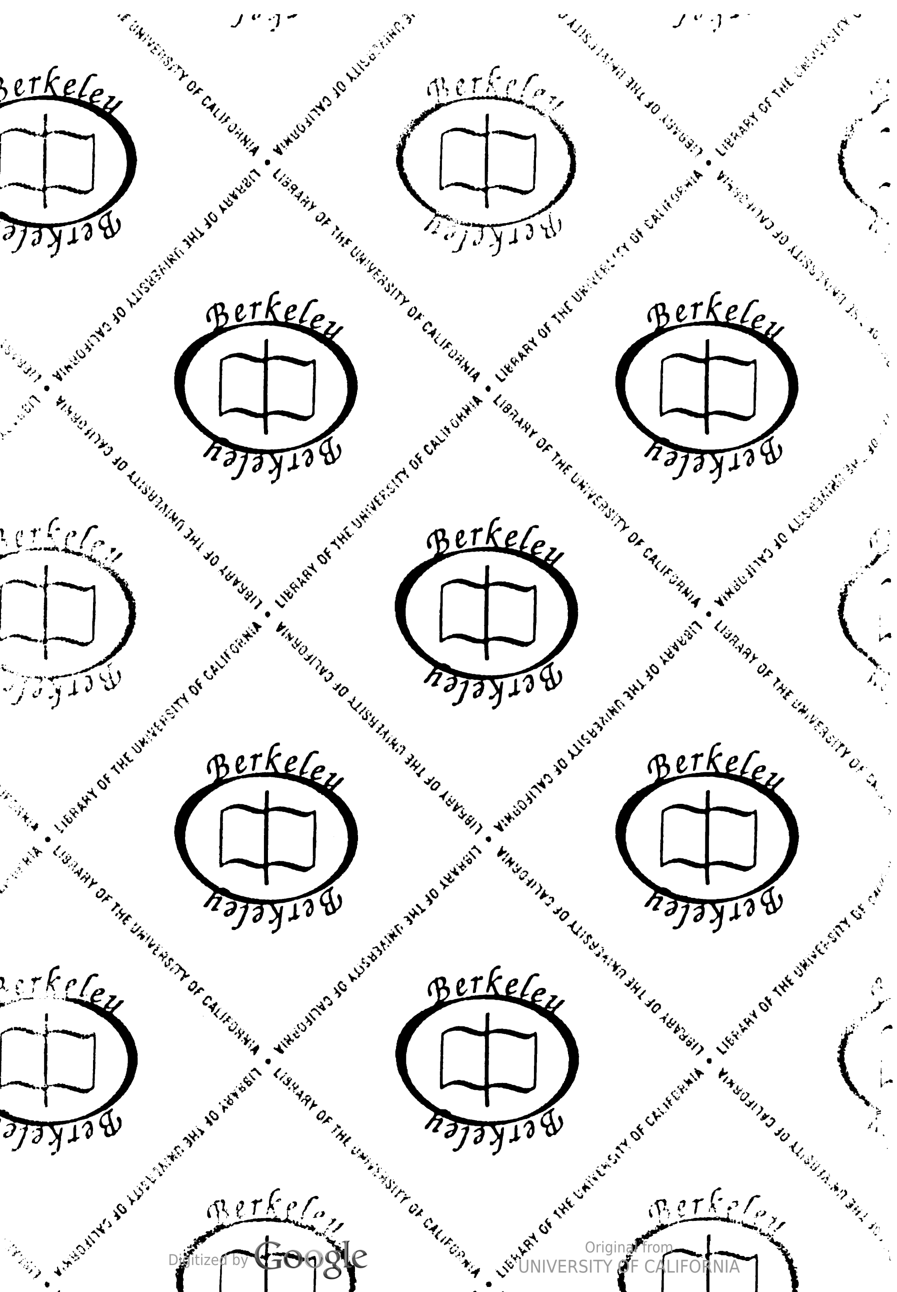
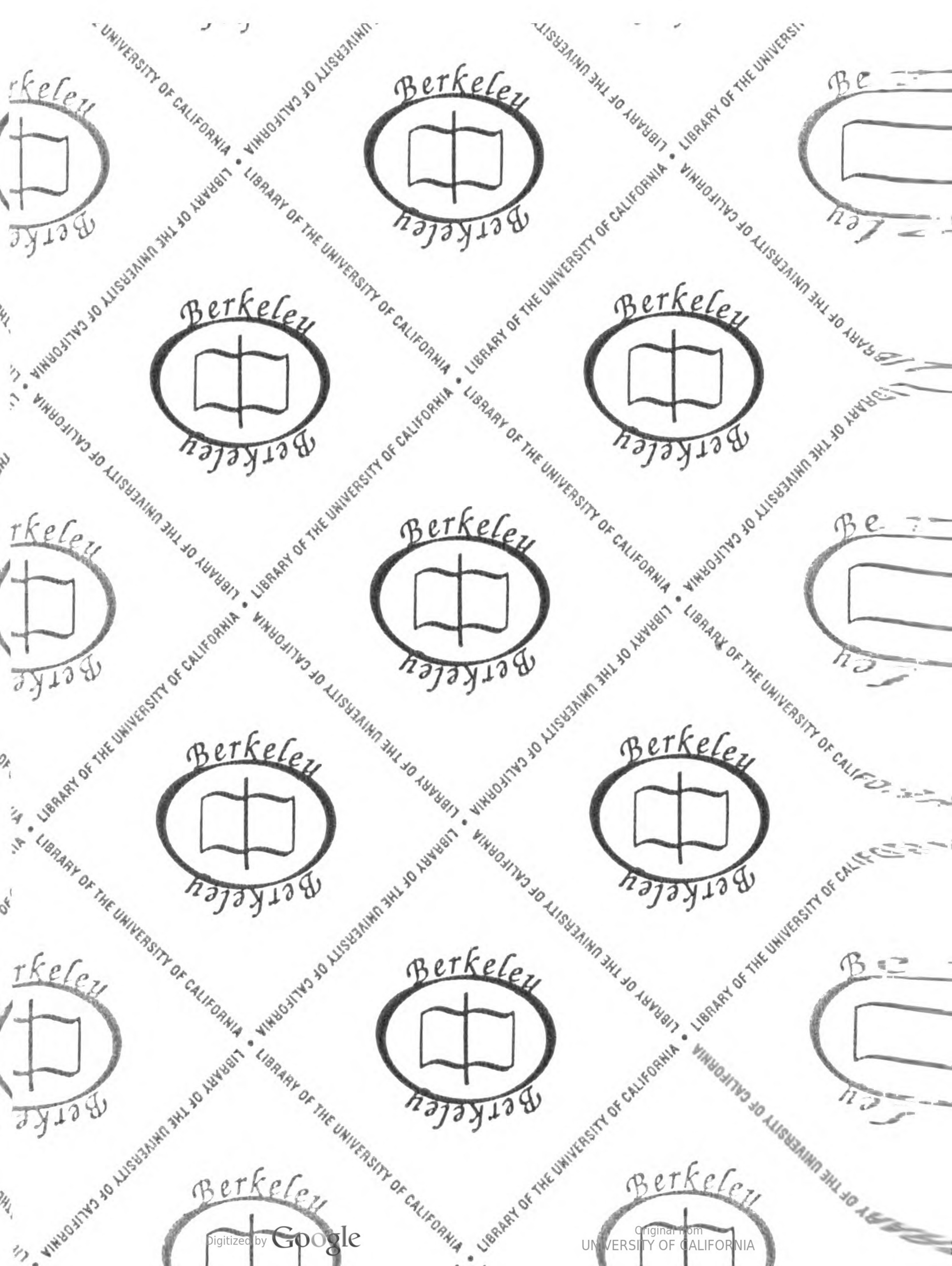




ACADÉMIE DE NEUCHATEL

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES

sous les auspices de la Société académique

QUATRIÈME FASCICULE

La querelle des Anciens et des Modernes ; l'abbé du Bos.

Étude suivie d'une notice bibliographique

PAR

A. LOMBARD

PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL



NEUCHATEL

ATTINGER FRÈRES, ÉDITEURS

PARIS
LIBRAIRIE ALPH. PICARD ET FILS
Rue Bonaparte, 82

LEIPZIG
LIBRAIRIE OTTO HARRASSOWITZ
Querstrasse, 14.

1908

LA QUERELLE

DES ANCIENS ET DES MODERNES

L'ABBÉ DU BOS

PAR

A. LOMBARD

NEUCHATEL

ATTINGER FRÈRES, ÉDITEURS

1908

La querelle des Anciens et des Modernes

L'Abbé Du Bos.

La querelle

des Anciens et des Modernes

L'Abbé Du Bos.

Une école littéraire, on l'a dit, est toujours plus ou moins « le contraire » de celle qui l'a précédée. En tout cas, une théorie critique renferme toujours une part de satire : on ne peut la comprendre qu'en l'opposant aux opinions contemporaines qu'elle contredit. Considérée ainsi, elle rend compte de ses outrances, de ses lacunes, de ses apparentes contradictions. Boileau donne à la raison une importance excessive parce qu'il réagit contre une littérature d'imagination déréglée et de négligente fantaisie. A leur tour, l'abbé Du Bos et les théoriciens du « goût » réagissent contre la théorie de Boileau, parce que dans les discussions littéraires de la fin du XVII[e] et du commencement du XVIII[e] siècle, des abus et des erreurs de méthode avaient rendu sensible l'insuffisance de la critique cartésienne.

I

La raison et le sentiment.

« La préoccupation prédominante, chez les artistes et les critiques, de la vérité générale, abstraite, rationnelle, jointe à la défiance de l'imagination et de la passion, la réduction de l'âme, chez les philosophes, au principe pensant, à l'exclusion de la sensibilité affective, c'est là ce qui me paraît marquer la première étape de la pensée esthétique du XVIIe siècle[1]. »

Telle est bien l'impression que donne l'œuvre de Boileau, et aussi, le plus souvent, celle de la Bruyère. Je ne sais si l'idéal classique a jamais été exprimé avec plus de rigueur, ni le respect des Anciens plus nettement fondé en raison, que dans la phrase célèbre: « Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. » Si la littérature est l'expression de la vérité générale, absolue, universelle, il est évident que ceux qui, les premiers, ont rencontré cette vérité, ont sur nous un avantage que nous ne pouvons plus leur enlever. La matière n'est pas inépuisable; déjà « il n'y a plus qu'à glaner... » Un jour viendra où on ne pourra plus écrire. Si, au contraire, la littérature est l'expression de la société, la matière se renouvelle sans cesse, et, chaque écrivain s'inspirant de ce qu'il a sous les yeux, aucun d'eux ne peut arriver ni trop tôt ni trop tard.

S'il existe une vérité absolue, on peut la formuler en règles absolues, elles aussi, et d'une valeur universelle.

[1] Basch, *Esthétique de Kant.* 1896, préface p. IV.

Parmi les lois de l'Art, les unes sont générales, les autres spéciales à chaque genre; mais toutes, logiquement déduites des mêmes principes, ont la même valeur d'autorité et s'imposent à l'esprit de tous les hommes sensés. Et la raison peut seule juger de la conformité d'une œuvre avec les lois et les règles, c'est-à-dire faire le compte des qualités et des défauts. On sait à quels excès a conduit cette théorie. C'est Pascal, disant que ceux qui jugent d'un ouvrage par les règles sont « à l'égard des autres hommes comme ceux qui ont une montre sont à l'égard de ceux qui n'en ont point, quand il est question de savoir l'heure. » C'est Chapelain, qui croit prouver le mérite de son poème en expliquant que les règles y sont exactement observées[1]. C'est Terrasson, annonçant qu'il a trouvé du poème épique une définition complète, où rentrent tous les grands poèmes, excepté l'*Iliade*, laquelle, par le fait même, se trouve condamnée[2]. On sait que Perrault et surtout La Motte-Houdart ont jugé l'*Iliade* uniquement d'après les caractères qui en forment la « solide bonté » et qui sont la justesse et la précision des idées, l'arrangement et le plan, les convenances. Et Perrault n'appliquait pas cette méthode à l'œuvre du seul Homère. N'avait-il pas félicité Conrart d'avoir regardé plutôt « au bon sens de la poésie qu'au vain éclat de la diction?[3] »

Cependant, les classiques n'en conviennent pas moins qu'il est plus important de plaire que de satisfaire les règles. On connaît la phrase de Molière dans la *Critique de l'École des femmes :* « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de

[1] Voir *Les Douze derniers chants de la Pucelle*, publiés par Herluisen. Orléans, 1882, préface, p. XCVIII.

[2] Terrasson, *Dissertation critique sur l'Iliade*, 1715, p. 393.

[3] Lettre de la bibliothèque de l'Arsenal, citée par M. Bonnefon. *Revue d'Hist. Litt.*, 1904, p. 395.

raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir » ; et aussi celle de Racine dans la Préface de *Bérénice :* « La principale règle est de plaire et de toucher. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. » La Fontaine est encore plus affirmatif : « On ne considère en France que ce qui plaît : c'est la grande règle, et, pour ainsi dire, la seule[1]. » On trouve des pensées équivalentes dans Saint-Evremond[2].

Boileau lui-même sait bien que la raison n'est pas tout, qu'il y a dans la poésie quelque chose qui dépasse la logique et qui s'apprécie surtout par le sentiment ; n'est-ce pas souvent dans un « beau désordre » qu'il reconnaît « l'influence secrète » ? Et il aurait parlé davantage de cet aspect de l'Art s'il n'avait pas été surtout un satirique, si son but n'avait pas été de combattre les excès de la déraison et de l'imagination romanesque. Le père Bouhours, le représentant du plus pur goût classique, a écrit un chapitre sur le *Je ne sais quoi*, où il tombe d'accord qu'on ne sait pas toujours *pourquoi* une œuvre plaît. « Pour les ouvrages de l'art, dit Eugène, toutes les beautés y sont marquées, et l'on sait bien pourquoi ils plaisent. — Je n'en tombe pas d'accord, répartit Ariste, le je ne sais quoi appartient à l'art aussi bien qu'à la nature[3]. » De même, l'Académie avait reconnu dans le *Cid* un « agrément inexplicable » et Balzac représentait à Scudéry « que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait un royaume que d'avoir fait une pièce régulière... Savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que de savoir plaire sans art. » Dans le *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique*, Corneille a dit : « La poésie dramatique a pour seul but le plaisir des spectateurs ». Perrault fait dire par

[1] Préface du premier livre des *Fables*.

[2] V. Saint-Evremond. *Sur les poèmes des anciens*. Ed. Desmaizeaux, 1739 t. IV, p. 325 et suiv.

[3] *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. de 1691, p. 362.

son Chevalier « qu'il n'est rien d'ordinaire comme de voir des ouvrages très corrects qui ne valent guère et qui sont beaucoup inférieurs à d'autres ouvrages où il y a plusieurs défauts[1] ». Il ne paraît pas se douter, du reste, à quel point cette observation, si elle est fondée, affaiblit la méthode ordinaire de sa critique. Dans sa *Critique de l'Opéra*, nous trouvons des phrases qui pourraient être de Du Bos. Il dit qu'une pièce « est parvenue à sa fin si elle a su plaire » et que le plaisir des spectateurs est un témoignage plus fort que toutes les raisons tirées d'Aristote par les demi-savants[2].

Il semble donc qu'il y ait, dans la critique classique, une contradiction. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire ni possible de la supprimer. A l'époque dont nous nous occupons, elle existe, mais elle n'a pas encore été formulée nettement, parce qu'on n'a pas encore senti le besoin d'opposer l'une à l'autre les deux manières de juger. Les écrivains du XVIIe siècle n'ont pas arrêté leur pensée sur le conflit possible de la raison et du sentiment. On ne faisait pas encore du goût un « sixième sens », indépendant de la raison et de ses décisions. S'ils avaient été pressés de s'expliquer là-dessus, les classiques auraient admis volontiers, je crois, que le goût n'est autre que l'intelligence éclairée par les règles et les appliquant instinctivement. Car, comme dit La Bruyère, « il y a un bon et un mauvais goût ». Le goût, c'est ce qui nous permet de voir les fautes. Ou inversement, les règles, c'est le goût expliqué, ramené aux principes éternels du beau et du vrai.

N'est-ce pas ce qu'avait voulu dire Racine, quand dans la préface de *Bérénice* il écrivait : « Je les conjure (ses critiques) d'avoir assez bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire

[1] *Parallèles*, t. III, p. 158.
[2] Cité par M. Bonnefon, *Revue d'Hist. Litt.*, 1904, p. 410.

qu'une pièce qui les touche et qui leur donne du plaisir puisse être absolument contre les règles[1]. » Plus tard, l'abbé Goujet sera tout à fait dans l'idée classique quand, pour mettre d'accord Du Bos et ses adversaires, il niera l'existence de la question. « Les règles et ce qui plaît ne peuvent être opposées... Le but de l'art est de plaire et l'on ne peut plaire en s'écartant des règles.[2] »

Sans doute, il est permis de raisonner ainsi. Il en est de la contestation du sentiment et de la raison au XVIIIe siècle comme de celle de l'art subjectif et de l'art objectif : les esprits pondérés ont toujours la ressource de dire que la vérité est dans un juste milieu, et que, par conséquent, tout le monde a tort et tout le monde raison. Il est évident que la critique littéraire ne peut être ni rigoureusement dogmatique, ni uniquement impressionniste et émotive, mais toujours plus ou moins l'un et l'autre à la fois. Personne n'a jamais soutenu jusqu'au bout qu'on pût établir la valeur d'une œuvre d'art par l'application mécanique d'une formule, comme on vérifie les proportions d'un meuble avec le compas et l'équerre. Personne non plus n'a nié l'existence de certaines lois fondamentales et élémentaires, en dehors desquelles notre cerveau ne peut concevoir de beauté possible. Du Bos lui-même le reconnaît. « Un ouvrage où les règles essentielles seraient violées ne saurait plaire.[3] » Néanmoins, si les deux théories se rejoignent et se confondent dans les exceptions et les réserves qu'elles admettent, elles se contredisent tout de même dans leurs affirmations essentielles. Et chacune d'elles a laissé dans les esprits quelque chose d'acquis.

[1] Voir Krantz, *Esthétique de Descartes*, 1882, p. 279-280.

[2] Goujet, *Bibliothèque française*, t. III, p. 61, p. 414. Cf. Dacier, la *Poétique d'Aristote*, 1692.

[3] *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, t. II, section XXII. Dans la septième édition, Paris, Pissot, 1770, p. 347.



Si même l'opposition du « sentiment » et de la « raison » est scientifiquement illusoire, elle a une réalité dans l'histoire des idées ; elle domine une période importante de notre littérature. On a jugé longtemps par la « voie de la discussion et de l'analyse » ; puis, plutôt par la « voie du sentiment ». Sans aller jusqu'aux esthéticiens du XVIII[e] siècle qui voient dans le jugement esthétique une pure émotion, une sorte de joie naturelle, nous trouvons que Voltaire s'éloigne sensiblement de Boileau quand il dit qu'avant tout, pour juger les poètes, « il faut savoir sentir.[1] » Et nous pensons volontiers comme Voltaire. Un autre l'avait dit avant lui ; déjà Du Bos avait proclamé la « faillite » de la critique rationnelle. Que s'était-il donc passé depuis Boileau ? Pourquoi, dans l'œuvre du savant abbé, voit-on surgir ce conflit du goût et de la raison qui n'avait pas embarrassé nos grands classiques ? Sans doute, l'esprit français avait subi l'influence de la philosophie sensualiste. Mais il y avait eu autre chose encore, une cause plus immédiate : la querelle des Anciens et des Modernes, où la critique cartésienne, à son tour, avait été prise en défaut et s'était heurtée à la protestation de l'instinct et du bon sens.

[1] *Essai sur la poésie épique*, 1729.

II

Les Modernes.

On fait honneur aux partisans des Modernes d'avoir renouvelé la critique littéraire en l'affranchissant du respect superstitieux de l'antiquité et en y introduisant l'idée nouvelle du Progrès[1]. Je crois cependant qu'à un lecteur de notre temps leur manière de juger paraîtra plus éloignée encore de la nôtre et plus surannée que celle de leurs adversaires. Ils ont moins de respect pour les « autorités » ; mais ils en ont plus encore pour les règles et pour la raison abstraite. Ce sont eux qui, en prolongeant les applications de la méthode cartésienne, ont rencontré l'absurde et, par là, précipité une réaction inévitable.

C'est au nom de la raison que Fontenelle, Perrault, La Motte, Terrasson ont proclamé la supériorité des modernes sur les anciens. A leurs yeux, les qualités rationnelles, le plan, la régularité, la vraisemblance, passent avant toutes les autres. Ils veulent :

> Que le début, la fin, répondent au milieu.

Et évidemment, considérés à ce point de vue, les plus froids poèmes du XVII[e] siècle se trouvent supérieurs à l'*Iliade*. Nous avons cité déjà l'abbé Terrasson, qui se vante de posséder la définition complète du poème épique, tirée d'Aristote,

[1] H. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, 1856. « Ce livre, dit M. Maigron, l'historien récent de Fontenelle, serait capital s'il montrait mieux les causes profondes du débat et surtout la portée de ses conséquences. »



d'Horace et du père le Bossu, — lequel l'emporte du reste sur Aristote « par l'esprit d'ordre et de clarté[1] ». En appliquant cette définition à l'*Iliade*, il trouve que cette œuvre « se détruit elle-même par les deux vues contradictoires sur lesquelles le poète en a formé le plan[2] ». Déduisant avec rigueur les « conséquences nécessaires » des principes du Père le Bossu, il établit — ce sont les titres de ses chapitres — « que le sujet est trop borné, que le sujet est une inaction, que la proposition de l'*Iliade* ne répond pas au dessein même du poète. » Il censure « les fautes capitales d'Agamemnon contre la religion et la justice[3] ». Perrault, plus intelligent que Terrasson, ne raisonnait pas autrement sur ce point; il louait les poètes épiques du XVII[e] siècle d'avoir su éviter les défauts d'Homère. « Vous ne verrez aucun poème de ce siècle où l'on soit en peine de savoir quel en est le sujet, comme dans l'*Iliade*, et où l'action soit imparfaite... On peut dire également du *Clovis*, du *Saint-Louis*, de la *Pucelle* et de tous les autres poèmes qui ont fait quelque bruit dans le monde qu'ils ont un sujet déterminé et qui s'accomplit avant que le poème finisse. Les caractères qu'ils donnent à leurs héros sont louables et héroïques; ils ne les font point quereller..; ils ne leur font point faire de grands discours inutiles. [4] »

Et La Motte renchérit encore sur Perrault[5].

[1] *Dissertation critique* sur l'*Iliade* d'Homère, 1715. Préface. III[me] partie, chap. II.

[2] II[me] partie, chap. I[er].

[3] I[re] partie, chap. III-V. III[me] partie, chap. II. Voir sur Terrasson : Jacques Lenfant, *Lettre contre Homère. Nouvelles littéraires* (de la Haye), t. III, t. VII, 2[me] partie, et *Histoire critique de la République en lettres*, t. XI, art. II.

[4] *Parallèles*, t. III, p. 146-147.

[5] La Motte, *Discours sur Homère*, en tête de la traduction de l'*Iliade* 1714, 8°. *Réflexions sur la critique*, 1715, 12°. Nous citerons d'après l'éd. de B. Jullien : *Paradoxes littéraires* de La Motte. Hachette 1859, 8°.



Quant à la théorie du progrès, voici comment Perrault la formule : « C'est nous qui sommes les anciens... Figurons-nous que la nature humaine n'est qu'un seul homme ; il est certain que cet homme aurait été enfant dans l'enfance du monde, adolescent dans son adolescence, homme parfait dans la force de son âge... Cela supposé, nos premiers pères ne doivent-ils pas être regardés comme les enfants, et nous comme les vieillards et les véritables anciens du monde ?... S'il est vrai que l'avantage des pères sur les enfants et de tous les vieillards sur ceux qui sont jeunes consiste uniquement dans l'expérience, donc on ne peut pas nier que celle des hommes qui viennent les derniers au monde ne soit plus grande et plus consommée que celle des hommes qui les ont devancés[1]. » Donc, le même progrès continu, qui enrichit la raison humaine des découvertes successives de chaque génération, doit faire des Français du XVIIe siècle des poètes plus parfaits, des écrivains plus éclairés qu'Homère et Virgile. Tandis que Fontenelle avait eu la précaution de distinguer les sciences, qui consistent en connaissances, et les arts qui dépendent de l'imagination[2], Perrault n'admet qu'une exception en faveur de la sculpture, « le plus simple et le plus borné de tous les arts. » Il ne l'étend pas à la poésie, parce que cet art suppose la science du cœur humain, et que dans cette science, il faut un « amas de préceptes » pour se conduire[3]. De même, c'est par la science que se préparent les orateurs ; ceux d'aujourd'hui lisent plus de livres ; donc, ils valent mieux[4]. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi puisque le trésor des connaissances acquises s'accroît d'âge en âge, tandis que, d'autre part, la force créatrice de la nature n'a pas

[1] *Parallèles*, t. Ier, p. 50, 51.
[2] *Digression sur les Anciens et les Modernes*, 1688.
[3] T. Ier, p. 183, t. II, p. 28.
[4] T. II, p. 273.

diminué? Dans les mines, les veines d'or sont aussi riches et aussi fréquentes[1], et, dans nos campagnes, les arbres aussi beaux qu'autrefois[2].

Les mœurs et les convenances, réglées par la raison, la religion et le bon sens, ont progressé aussi d'âge en âge. Puisque nous sommes la génération la plus accomplie, le mérite de celles qui nous ont précédés se mesure à la distance qui les sépare de nous. Ainsi nous avons le droit de les juger d'après le degré de conformité qu'elles présentent avec nos mœurs et nos habitudes. Par une singulière conséquence de la théorie du progrès, l'idéal de vérité absolue, au nom duquel jugent les modernes, n'est plus indépendant des temps et des lieux ; c'est l'idéal du siècle de Louis XIV : la raison parfaite n'est-elle pas celle de notre temps? Cette idée est partout dans Perrault. Il raille les héros d'Homère, qui ont un fumier devant la porte de leur palais, dont les filles vont laver le linge à la rivière. « Les mœurs avilissent Homère... Les princes de ce temps-là ressemblaient bien aux paysans de ce temps-ci[3] et il doit y avoir quelque proportion entre les poètes et ceux dont ils célèbrent les grandes actions. » Elle est, naturellement, dans Terrasson, qui s'estime heureux d'être né « en un siècle où la religion et la bienséance ont pris le dessus[4] ». Elle est surtout dans La Motte, qui a voulu, dans sa fameuse traduction, « présenter Homère sous des idées conformes au goût du siècle[5] » et corriger l'inconvenance de ces dieux méprisables et indécents, de ces héros qui ne disent rien d'ingénieux ni de bien choisi, qui s'injurient avant de se battre, qui parlent à des morts... Comment

[1] T. II, p. 280.
[2] Fontenelle, *Digression*.
[3] T. III, p. 50, p. 98.
[4] IIIme partie, 2me section.
[5] P. 259.

supporterions-nous un poète qui promène notre imagination sur des idées aussi basses que celle d'Achille demandant à Thétis de chasser les mouches qui pénètrent dans les blessures du corps de Patrocle ?[1]

Logique aussi, en même temps absurde, est la distinction continuelle du fond et de la forme, qui permet aux Modernes de s'ériger en arbitres d'ouvrages qu'ils n'ont pas lus dans la langue où ils ont été écrits. Chapelain se plaignait déjà que le vulgaire attachât trop d'importance à la forme, et pas assez aux « solides beautés » d'un ouvrage. Il estimait que « les vers et le langage sont en petite considération dans l'épopée »[2]. Nous avons vu la lettre où Perrault préfère la « médiocrité raisonnable » et le bon sens de la poésie, au vain éclat de la diction. Le Président de ses *Parallèles* fait bien observer que dans la grande et noble poésie, il faut quelque chose « au delà du pur, du sec et du simple nécessaire » et que nous pouvons difficilement apprécier, lors du texte original, la poésie d'Homère. Mais l'abbé le réfute victorieusement : une traduction en vers est assurément inexacte ; en revanche, une traduction en prose permet de juger très exactement des pensées et des sentiments, qui sont choses plus importantes

[1] P. 200-220. Voir François Gacon : *Homère vengé* par le P. S. F. (le poète sans fard), 1715. 12°. *Dissertations sur les ouvrages de M. de La Motte*, Paris, 1715. 12°. *Journal littéraire*, t. VI et VII. Jean-François de Pons, *Lettre à M.*** sur l'Iliade de M. de la Motte*, 1714. 12°. *Mercure de France*, mai 1715. *Mémoires de Trévoux*, mars 1714 (lettre sur la dispute de M. La Motte et de Mme Dacier). *Mercure de France*, février 1715 (examen du livre de Mme Dacier sur la *Corr. du goût*). Étienne Fourmont, *Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. de la Motte...* 2 in-12°. 1716. Augustin Nadal, *Lettre à M. D.*** au sujet du livre de M. de La Motte. Œuvres mêlées*, tome Ier, 1738.

[2] Préface des *12 derniers chants*, p. LXXXVI. Rapin, *Observations sur les poèmes d'Homère et de Virgile*, 1673.



que la poésie du style.[1] Ce sera même la seule manière d'en juger impartialement et sans se laisser séduire par les agréments factices de la forme versifiée. Et l'abbé annonce qu'il a mis en prose tous les passages anciens et modernes qu'il veut examiner « afin que la comparaison s'en puisse faire sans avantage de part et d'autre[2] ». La Motte concède qu'Homère a probablement très bien parlé sa langue. « L'expression a fait tomber nos poèmes malgré de grandes beautés; l'expression a soutenu ceux d'Homère malgré de grands défauts[3]. » Mais il ajoute que l'ignorance du grec ne nous empêchera pas de discerner les « solides bontés » d'un ouvrage; qu'en somme, la question de la langue est frivole, et que le grec ne lui aurait servi de rien dans ce qu'il a fait[4]. Il y a bien les « figures audacieuses », mais « la poésie, qui n'est autre chose que la hardiesse des pensées, la vivacité des images et l'énergie de l'expression, demeurera toujours ce qu'elle est indépendamment de toute mesure[5] ». Donc, les figures audacieuses peuvent être traduites; si, dans une traduction, les répétitions d'Homère paraissent ridicules, et ses épithètes languissantes, c'est qu'elles le sont aussi dans l'original[6]. « Tout sens raisonnable, dans quelque langue qu'il ait été conçu d'abord, peut être transporté heureusement dans la nôtre[7]. »

Voilà où aboutissait la critique cartésienne. Et, comme on l'a dit, cette inintelligence absolue de l'harmonie du style et de la valeur évocatrice des mots ne menaçait pas seulement le prestige d'Homère, mais l'existence même de la poésie.

[1] T. II, p. 5, 12, t. III, p. 62.
[2] T. III, p. 123.
[3] P. 346, 347.
[4] P. 17, 289.
[5] P. 31.
[6] P. 211, 216.
[7] P. 363.

III

Les Anciens.

Sur un point tout au moins, les partisans des Anciens avaient un avantage qu'on ne pouvait pas leur contester. Ils savaient le grec, tandis que Perrault, La Motte et Terrasson le savaient mal ou ne le savaient pas. C'est dans le commentaire des textes qu'ils se sentaient forts; c'est là qu'ils pouvaient faire des objections précises et « raisonnables » et prendre leurs adversaires en flagrant délit d'ignorance et d'erreur. Dans les *Réflexions critiques sur Longin*, Boileau s'est donné cette satisfaction. Quoiqu'on doive penser des mérites de Perrault, il faut reconnaître que les « énormes béveües » relevées par Boileau dans les *Parallèles* y sont bien en effet, et qu'on a rarement fait d'un morceau de critique une lecture plus divertissante. Il signale dans les passages d'Homère cités par Perrault, de véritables contresens : puis il fait remarquer qu'une traduction, même correcte, peut mettre dans les pages les plus sublimes un « tour de prose » qui les rend ridicules. La valeur poétique des expressions varie suivant les langues : l'empreinte des mots, et surtout des épithètes, leur vient de l'usage et non pas du sens étymologique. Évidemment, les mots qui correspondent à *vache*, *porcher* et *âne* sonnaient autrement dans la langue des Grecs. On n'a pas traduit Homère quand on a écrit : *Minerve aux yeux de bœuf*, ou *le divin gardeur de pourceaux*. Que deviendraient nos verbes *pétiller* et *reculer*, dans une traduction littérale qui appuierait lourdement



sur une étymologie oubliée en français ? Un étranger qui procèderait de la sorte se ferait assurément une idée médiocre des beautés de nos écrivains. L'évêque Huet, auquel La Fontaine adressait la charmante épître que l'on sait, a fait les mêmes objections à Perrault : Virgile a dit très bien : « Phyllis amat coryllos. » Mettez en français : « Phyllis aime les coudriers » et on s'en moquera[1].

Ces observations, qui sont le bon sens même, paraissent avoir fait impression, car Terrasson lui-même reconnaît, dans sa Préface, que Boileau l'a emporté sur son adversaire[2]. Mais les apologistes des Anciens ont beaucoup moins d'assurance quand ils quittent le terrain solide du commentaire. Boileau, on l'a remarqué, ne s'aventure point dans la question générale posée par Perrault. De tout ce qui touche à la régularité du plan, à la logique des caractères, à la vraisemblance des actes et des paroles, il ne dit rien ou presque rien. Visiblement, il est déconcerté par cette application inattendue de principes qui, au fond, sont les siens. De la théorie du progrès, rien non plus. La Bruyère en a bien dit quelque chose, mais c'est précisément un des passages les plus vieillis de son livre. « On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture... Combien de siècles se sont écoulés avant que les hommes, dans les sciences et dans les arts, aient pu revenir au goût des Anciens, et reprendre enfin le simple et le naturel. » Ce n'était pas répondre aux grands arguments des Modernes ! Et ceux des partisans des Anciens qui examinent de plus près l'idée du progrès ne trouvent à lui opposer que la théorie surannée du péché originel, que les écrivains ecclésiastiques faisaient valoir à l'appui des dogmes religieux. Chez Mme Dacier, elle

[1] Lettre de M. Huet à M. Perrault, dans les *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie,* recueillies par l'abbé de Tilladet. La Haye, 1714, t. Ier, p. 404, 405.

[2] P. XLIII.



prend une couleur un peu plus scientifique : « Il est des nations si heureusement situées et que le soleil regarde si favorablement qu'elles ont été capables d'imaginer elles-mêmes et d'arriver à la perfection[1]. » Elle se précise encore chez Huet. Comme Du Bos, l'évêque d'Avranches a trouvé une explication physique du Progrès, qui du reste le conduit à de tout autres conclusions. De même que sur les terres vierges, les arbres sont beaucoup plus grands et les récoltes cent fois plus abondantes que sur les terres épuisées, de même le monde d'autrefois, dans sa vigueur première, a dû produire des hommes plus forts, plus grands, vivant plus longtemps que ceux d'aujourd'hui. Et « peut-on douter que la nature des esprits n'ait suivi les corps?[2] » Mais ici Huet est en contradiction par trop flagrante avec le progrès des sciences et de la raison ; et, s'il fait une concession sur ce point, puisqu'il admet que les arts relèvent de la raison, comment pourra-t-il expliquer qu'ils n'aient pas progressé aussi ?

Les livres de Mme Dacier sont la meilleure preuve des erreurs auxquelles s'exposaient les partisans des Anciens quand ils essayaient de suivre leurs adversaires sur le terrain philosophique où ceux-ci les avaient si habilement attirés. Naïve admiratrice d'Homère, comme l'a dit Voltaire, elle a voulu lui donner tous les avantages à la fois ; et il n'est pas d'absurdité où elle ne soit tombée en voulant faire de son dieu un écrivain « raisonnable » au sens où l'entendait La Motte. Avec une obstination désespérée, elle invoque ses autorités : Aristote ! Horace ! Le Bossu ! « Les fous seulement s'exposent au consentement de tous les siècles et de tous les hommes[3]. » Comment osez-vous critiquer Homère, alors que

[1] Mme Dacier, *Les causes de la corruption du goût*. Amsterdam, 1715, p. 12.

[2] *Huetiana*, Paris, 1722, p. 33.

[3] *Corruption du goût*, p. 36.



de toute l'antiquité il n'a trouvé d'autre censeur que Zoïle, lequel a reçu le châtiment que l'on sait[1] ? Les règles? mais elles combattent avec nous. « Les règles sont trouvées et on en a la véritable définition[2]. » Si le plan de l'*Iliade* vous paraît mal conduit et son dessein illogique, c'est que vous avez pris pour le récit d'une action ce qui est en réalité une fable, une allégorie morale[3]. Mme Dacier croyait à cette théorie très ancienne et très répandue, à laquelle le Père le Bossu venait de donner une nouvelle autorité, et qui voulait que le poème épique fût un « corps de doctrine » destiné à inculquer les principes de la morale et des sciences sous le voile d'une fiction[4]. Vous dites qu'en nous montrant Achille, chassant les mouches du corps de Patrocle, Homère est tombé dans une bassesse indigne de la poésie : admirez, au contraire, avec quel à propos il a su enseigner aux Grecs un utile précepte d'hygiène[5]. Reprenant même, à la suite du Père Thomassin[6], les naïves interprétations allégoriques de la décadence romaine, Mme Dacier affirme qu'Homère a été inspiré par le vrai

[1] *Corruption du goût*, p. 33, 310.

[2] *Ibid.*, p. 45.

[3] Préface de la *Traduction de l'Iliade*, 1711, p. VIII-IX.

[4] Le Bossu, *Traité du poème épique*, 2me éd., 1677, t. Ier. Voir sur cette théorie de la constitution de l'épopée, parmi les ouvrages du temps : Le Moyne, *Traité du poème héroïque*, 1666. Marolles, *Traité du poème épique*, 1662. Frain du Tremblay, *Discours sur l'origine de la poésie*, 1713. Jean-François de Pons, *Dissertation sur le poème épique contre la doctrine de Mme Dacier*, dans le *Mercure de France*, janvier 1717; et les dissertations de La Barre et Vatry, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. IX.

[5] *Corruption du goût*, p. 206. Le Bossu (I, p. 364) avait donné la même interprétation de ce passage. Batteux dit encore : « Les poèmes anciens sont de grands corps de doctrine » (*Cours de Belles-Lettres*, t. Ier).

[6] *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement les poètes*, Paris, 1681-1682.

Dieu : « Il avait quelque connaissance de ces étonnantes vérités »[1] qui depuis, ont été révélées aux hommes. Dans l'histoire de Vulcain, précipité du ciel par Jupiter, ne retrouvons-nous pas ce que l'Écriture rapporte de la chute des anges rebelles ?[2] Quant aux invraisemblances, aux fautes de conduite, c'est vous qui les mettez dans Homère. Dans ses discours, dans ses épithètes, dans ses répétitions, dans les actions de ses héros, tout est logique, raisonnable, vraiment philosophique[3]. Le poème d'Homère serait absurde assurément si ses héros parlaient à des cadavres ; aussi n'y trouvons-nous rien de tel : les morts dont il s'agit n'étaient sans doute pas tout à fait morts...[4]

Tout cela représente la partie caduque de cette polémique. Mais les défenseurs des Anciens se sont rendu compte que la vérité était ailleurs. Ils n'ont pas pu *prouver* comme ils l'auraient voulu la supériorité d'Homère sur Chapelain ; ils n'en ont pas douté cependant. Devant les arguments inattendus de leurs adversaires, ils ont pu s'étonner et demeurer sans réponse : ils n'ont pas été ébranlés dans leur conviction. La lecture d'une page de l'*Iliade* mettait en eux une certitude plus forte que tous les syllogismes ! Par la connaissance pratique des langues anciennes, par la fréquentation des chefs-d'œuvre, ils avaient conservé le sentiment de la beauté et de la poésie. Une fois de plus, dans ces années de la Querelle, le contact de l'antiquité a préservé notre littérature de fâcheux égarements et l'a ramenée à la notion du beau et du vrai.

Qu'on lise la *Lettre sur les occupations de l'Académie française :* sur toutes les questions de raison et de conve-

[1] *Corr. du goût*, p. 70.
[2] Préface de l'*Iliade*, XLIX. *Corr. du goût*, p. 68.
[3] *Corr. du goût*, p. 110, 144.
[4] *Ibid.*, p. 125.

nances, Fénelon est d'accord avec La Motte. S'il ne savait pas le grec, il serait un « moderne » tout aussi paradoxal que lui. Mais il sait le grec, et il sent que malgré tout les vraies beautés d'Homère ont échappé à son traducteur. On connaît les idées critiques de Fénelon, son goût pour l'archaïsme et la naïveté. Mais ce n'est pas chez lui seulement que la rigueur du dogmatisme s'atténue pour faire place à une sorte d'éclectisme. Lentement, confusément, une nouvelle esthétique se dégage de la Querelle. On fait ordinairement honneur à la dernière génération du XVIIIe siècle d'avoir introduit dans la critique littéraire « le souci de l'érudition et l'étude des œuvres, non plus en elles-mêmes et par le goût seul, mais au point de vue historique et par comparaison[1] ». En réalité, l'origine de cette transformation remonte à la Querelle et aux défenseurs des Anciens.

Ce sont eux qui, inconsciemment sans doute, brisent les cadres de la critique traditionnelle. Ils s'aperçoivent que si, comme le disait Perrault, il y a un rapport entre les poètes et ceux dont ils chantent les actions, ce rapport n'est pas nécessairement au désavantage des Anciens. « Les vices du héros, disait Saint-Evremond, ne retomberont pas sur le poète. Homère a plus songé à peindre la nature qu'à faire des héros fort accomplis. » D'autres vont plus loin encore dans la voie de la critique *relative* et historique : c'est la vérité de la peinture qui importe, et l'éloignement, loin de déplaire, ajoute à l'œuvre d'art un intérêt de contraste et de curiosité. « Je trouve les temps anciens d'autant plus beaux qu'ils ressemblent moins aux nôtres... C'est la délicatesse de notre siècle qui me fait trouver agréable la peinture des temps et des mœurs qu'Homère décrit[2]. » C'est

[1] Krantz, *Esthétique de Descartes*, p. 17.
[2] Dacier, *Iliade*, p. XXV. *Corr. du goût*, p. 96.

Mme Dacier qui a dit cela, et il est singulier qu'elle n'ait pas remarqué que cet argument, s'il est bien établi, la dispensait de beaucoup d'autres, et lui épargnait tous ses efforts malheureux pour justifier Homère aux yeux de la raison du XVIIIe siècle. Rien ne prouve mieux les incertitudes où se débattait la critique, engagée dans un conflit de principes qu'elle ne parvenait pas à définir. Boivin, dans son *Apologie d'Homère*[1], a des vues déjà plus précises : « Ce qui me plaît dans les Chinois, ce sont les mœurs chinoises... Si les héros du siècle d'Homère ne ressemblent pas aux nôtres, cette différence devrait nous faire plaisir[2]. » Et, en 1715, il raille la mode de présenter sur le théâtre les héros de l'antiquité habillés à la française. Quant au passage de l'*Iliade* où Achille parle de chasser les mouches du corps de Patrocle, Boivin fait observer qu'il n'est ni grossier et ridicule, ni profond et symbolique : c'était un devoir de piété consacré par l'usage[3]. Fénelon s'était exprimé de même dans une lettre de 1713, à l'abbé Du Bos, à propos de l'*Iliade* de La Motte. « Je suis ravi de ce qu'il travaille à nous donner une édition de l'*Iliade*, mais s'il y change tout ce qui n'est pas accommodé aux mœurs et aux préjugés des modernes, son *Iliade* sera la sienne et non celle du poète grec. Il aura même beaucoup de peine à habiller à la française les héros antiques. Ce que je souhaite, par zèle pour le public et pour le traducteur, c'est qu'il ne diminue rien de cette simplicité originale, de ce degré de naturel, de ces caractères forts et ingénus, qui peignent

[1] Jean Boivin, *Apologie d'Homère*, 1715, 12°. Cf. *Mercure de France*, août 1715. *Remarques sur Homère* à M. L. L. T. D. F. B. D. D. M. (par Pérelle, conseiller au Grand Conseil), 1728. P. Hardouin, *Apologie d'Homère*, 1716. P. Buffier, *Homère en arbitrage*, 1715.

[2] P. 47-48.

[3] P. 85.



les temps, *qui sont historiques* et qui font tant de plaisir [1]. »

S'il est absurde de mépriser Homère parce que les hommes d'il y a deux mille ans ne ressemblaient pas à ceux de notre siècle, il n'est pas plus raisonnable de condamner ses poèmes parce que nous y trouvons des fautes contre les règles de la poésie d'aujourd'hui. La phrase célèbre de Chateaubriand : « Il faut abandonner la petite et facile critique des défauts pour la grande et difficile critique des beautés », est déjà dans Laharpe; elle est aussi dans Boivin, dont le livre est peut-être bien ce que la Querelle nous a laissé de mieux pensé. « Le médiocre chez M. de La Motte est ce qui a des défauts, eût-il un grand nombre de beautés; le parfait est ce qui n'a point de défauts... En vain (dans un poème) vous ôterez de grands défauts si vous ôtez en même temps les grandes beautés [2]. » Et après avoir rappelé malicieusement la page où La Motte énumère les avantages de sa traduction sur l'original d'Homère, il conclut : « Cependant, admirez la bizarrerie des hommes! Il y a des gens qui aiment mieux les défauts de l'une que les perfections de l'autre [3]. »

Ayant conservé le sentiment de la poésie, les partisans des Anciens raisonnent mieux sur la question de la forme et du fond. Ils se rendent compte que la forme n'est pas un « ornement frivole » ni un « vain éclat », mais bien la beauté propre de la poésie. Donc, on ne doit pas récuser seulement les traducteurs qui font des fautes de langue ou de grammaire, mais tous les traducteurs. « Jamais poète ne paraîtra excellent poète, indépendamment de l'expression », dit Mme Dacier; et, comme nous, elle s'étonne que La Motte ait pu énoncer à peu près le

[1] Publié par Dupont White, *Mélanges littéraires, historiques et archéologiques*, Beauvais, 1847.

[2] P. 196.

[3] P. 234.



même principe sans s'apercevoir qu'il ruinait ainsi son propre système[1].

Ici encore, c'est dans Boivin que nous trouvons les observations les plus heureuses : « La maxime : c'est le fond qui frappe le plus, est-elle bien vraie? .. Ce qui nous charme le plus dans les poètes, c'est la mesure, c'est le nombre, c'est l'harmonie; les plus beaux endroits de Virgile ne touchent plus lorsque l'on vient à déranger les mots et la structure du vers[2].» Et il compare Homère à notre La Fontaine, qui, lui aussi, a des défauts : « Pour une vingtaine de fables parfaites, peut-être en trouverait-on autant qui paraîtraient peu exactes. Cependant, il n'y en a presque pas une dont la lecture ne fasse un extrême plaisir aux hommes d'esprit. Pourquoi? Parce qu'il n'y en a presque pas où l'on ne remarque quelque beauté neuve et originale, quelque trait de maître, quelque tour heureux, naïf, élégant, quelque terme propre et expressif[3]. »

Telles sont les tendances qui se font jour chez les défenseurs des Anciens. Par malheur, dans leurs écrits, comme dans ceux de leurs adversaires, les contradictions et les inconséquences sont partout. Elles vont jusqu'à l'incohérence chez Mme Dacier; elles existent même dans Boivin, pourtant si avisé. Après ses remarques les plus judicieuses, il hésite, il fait des concessions à la méthode critique de La Motte; il s'attarde à justifier par la Raison les répétitions d'Homère, les fautes d'Achille, la longueur des discours d'Agamemnon. Il essaie de montrer que les dieux d'Homère ne sont pas si éloignés qu'on pourrait le croire de celui des chrétiens; il n'est pas entièrement dégagé de la théorie de l'épopée allégorique[4]. Il n'en pourra

[1] *Corr. du goût*, p. 164.
[2] P. 158, 181.
[3] P. 250-251.
[4] P. 26, 39-40.

pas être autrement, tant que les partisans des Anciens n'auront pas une théorie solide à opposer à celle de la raison. Leurs appels au sentiment sont hésitants et timides, parce que pour eux, comme pour leurs contemporains, le goût n'est qu'une résultante des facultés de l'esprit, ou même moins, une simple opération de l'intelligence. En France, la sensibilité n'a pas encore ce caractère *positif* que déjà les Anglais commençaient à lui attribuer. Elle ne peut donc songer à déposséder la faculté maîtresse de son privilège. Ni Boileau, ni Mme Dacier, ni Boivin n'osent aborder franchement le conflit de la raison et du sentiment. Leur mauvaise humeur prouve leur embarras; ils s'impatientent, parce qu'ils ne parviennent pas à exprimer en des formules claires le sentiment qui proteste en eux contre la logique spécieuse de leurs adversaires. Ils ne veulent pas s'exposer au même ridicule que le fanatique d'Homère à qui Juste van Effen fait dire : « Supposons que les raisonnements de ces critiques soient solides, je leur prouverai qu'ils ont le plus grand tort du monde de raisonner juste dans cette occasion[1]. »

IV

L'abbé Du Bos et la théorie du sentiment.

A l'abbé Du Bos revient le mérite d'avoir rompu franchement avec le dogmatisme comme avec le rationalisme carté-

[1] *Dissertation sur Homère et sur Chapelain*, à la suite du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, de Chrysostome Mathanasius (Thémiseuil de Hyacinthe), 8e édition. La Haye, 1745, t. II, p. 10.



sien. Il pose un principe nouveau, autour duquel se réunissent aussitôt, en un faisceau solide, les idées incertaines de la critique contemporaine. Il déplace le siège de la faculté esthétique : le but de l'art étant de plaire et de toucher, c'est le sentiment qui en est juge et non la raison. « On doit compter pour rien les analyses et les discussions en une matière qui ne doit pas être décidée par voie de raisonnement.[1] » Désormais, plus de ces discussions stériles qui laissaient chacun des adversaires sur ses positions. C'est par notre émotion que nous sommes renseignés sur la valeur d'une œuvre d'art ; de même que pour apprécier le coloris d'un tableau il faut avoir « l'œil voluptueux[2] », de même, pour percevoir la beauté poétique, nous avons en nous un « sixième sens » qui ne relève pas plus de la raison que le toucher ou l'odorat. Quand il s'agit de décider si un ragoût est bon ou mauvais, voit-on les hommes poser des principes géométriques sur la saveur, et discuter la proportion gardée dans le mélange des ingrédients[3] ?

Cette théorie a été exposée déjà[4]. On a donné à Du Bos une place honorable parmi les philosophes et les esthéticiens. Peut-être eut-il aussi une autre ambition plus précise et plus limitée. Sa méthode, au moment où il l'a formulée, devait rendre aux écrivains critiques de son temps des services essentiels. Elle trouve si bien son application dans la querelle des Anciens et des Modernes qu'il est permis de croire qu'elle lui doit son origine : elle eut seulement le défaut d'ar-

[1] T. II, section XXV, p. 538.
[2] T. Ier, section XLIX, p. 511.
[3] T. II, section XXII, p. 341.
[4] V. M. Braunschvig, *L'abbé Du Bos*, thèse de Paris, Toulouse, 1904. Basch, *Ouvr. cité.* M. Paul Péteut, *Jean-Baptiste Du Bos*, thèse de Berne, Tramelan, 1902, s'est attaché à montrer l'influence de Du Bos sur la critique suisse et allemande.

river quatre ou cinq ans trop tard. Ce n'est pas par hasard que les chapitres sur les poèmes des Anciens et la manière de les juger se trouvent à la fin des *Réflexions*[1], avec quelques phrases peu aimables sur les « discours artificieux des contempteurs des anciens », « ces Messieurs habiles dans l'art de falsifier la vérité sans mentir[2] ». Ils sont l'aboutissement de tout l'ouvrage. Il serait facile d'établir par des circonstances biographiques que Du Bos avait été mêlé de bonne heure aux contestations littéraires qui divisaient le public et les salons. Dans sa jeunesse, il avait discuté passionnément la question de l'opéra et de ses rapports avec la tragédie des Grecs, et, en même temps, la nature de l'émotion dramatique. Après avoir fréquenté Perrault et ses amis, il avait subi l'influence du sensualisme anglais, de Locke, qu'il avait connu personnellement, puis d'Addison, auquel, dans ses *Réflexions*, il emprunte d'excellentes citations[3]. En tout cas, ses relations et ses préférences ne l'avaient nullement classé parmi les latinistes de collège, férus d'antiquité. « Lorsqu'il (Perrault) a embrassé le parti qu'il a pris, écrivait-il en 1695, il a dû s'attendre d'être bien injurié des pédants, et il s'y est attendu.[4] »

A Rome, en 1700, sa première impression avait été une déception, et il l'avait exprimée en termes tels que son ami l'abbé Feuquières l'avait rappelé au respect qu'on doit aux

[1] A la fin dans la 1re édition, celle de 1719, V. Notice bibliographique, p. 53.

[2] T. II, s. XXXV, p. 539.

[3] Addison, le *Spectateur*. Du Bos cite ses jugements sur la tragédie française. *Réflexions*, t. Ier p. 138, p. 446-447; sur l'opéra italien, t. Ier, p. 310; sur les progrès de la langue française en Europe, t. II, p. 466. Il reproduit en partie l'article du 3 sept. 1711 sur le Génie (t. II, p. 592). Il cite aussi plusieurs fois Wooton, *Reflections upon ancient and modern learning*, Londres, 1694.

[4] Du Bos à Bayle, 25 juin 1696. *Choix de la Correspondance inédite de Pierre Bayle*, publiée par Émile Gigas, Copenhague, 1890, p. 267.

œuvres consacrées par l'admiration des siècles[1]. Ce n'est donc pas le préjugé, mais la réflexion et l'expérience qui l'ont conduit à la doctrine solide qui fait la nouveauté de son ouvrage.

Si le sentiment est seul juge de la poésie, plus n'est besoin d'opposer l'autorité d'Aristote ou du père le Bossu aux contempteurs des Anciens ; il suffit de constater que leurs critiques, contraires au sentiment établi depuis deux mille ans, sont contraires par conséquent à la nature même de notre organisme, constitué de telle sorte que les vers d'Homère produisent en nous une sensation agréable. « Supposera-t-on que les savants de tous les siècles ont formé le bizarre complot de sacrifier la gloire de leurs concitoyens qu'ils ne connaissaient pour la plupart que par les livres, à la gloire des auteurs Grecs et Romains, qui n'étaient plus en état de leur savoir gré de cette prévarication[2] ? » Évidemment non. C'est la machine humaine qui est faite ainsi ; elle ne changera pas chez les hommes de l'avenir et « les poèmes de nos auteurs ne leur paraîtront des ouvrages d'un mérite médiocre, que lorsque les organes de cette machine seront assez altérés pour leur faire trouver le sucre amer et le jus d'absinthe doux[3] ».

On peut reprocher à Du Bos d'avoir méconnu le caractère relatif et individuel de la sensibilité, et d'être ainsi revenu par un circuit aux dogmes universels de l'ancienne critique[4]. Il ne nie pourtant pas qu'il y ait des divergences entre les hommes ; mais il pense que dans le domaine du goût les exceptions par trop bizarres, étant dues à des vices de l'organisme, sont aussi anormales que des difformités physiques ;

[1] Lettre du 16 janvier 1701. Bibliothèque de M. le Comte de Troussures.
[2] T. II, sect. XXXIV, p. 527.
[3] *Ibid.*, p. 529.
[4] V. Braunschvig, *Ouvr. cité*, p. 21, 23.

il n'y a pas à en tenir compte. Lorsque des critiques déclarent qu'Homère est un méchant poète, leur opinion n'a pas plus d'importance que si, tout à coup, ils s'avisaient de trouver le vin mauvais[1].

Ainsi la question de l'application des règles devient secondaire et même oiseuse. Plus d'autre arbitre en ces matières, que le sixième sens. Vous dites que dans Homère il n'y a ni logique, ni raison, ni mœurs, ni convenances ? Peu importe, si l'impression produite par ce poème est néanmoins agréable. « Les hommes n'examinent point les poèmes pour voir si rien ne s'y dément, mais pour le plaisir d'être touchés.[2] » Nous ne nous obstinerons pas, comme Mme Dacier, à démontrer en dépit du bon sens qu'il n'y a pas de fautes dans Homère ; il y en a beaucoup au contraire ; peut-être y en a-t-il plus que vous ne pensez vous-mêmes, car les Anciens remarquaient dans leurs poèmes bien des choses, et parmi ces choses probablement bien des erreurs, que nous n'y voyons plus. Mais cela ne fera pas changer l'opinion des hommes. « Ils répondront aux critiques, sans entrer en discussion de leurs remarques, qu'ils reconnaissaient déjà des fautes dans les poèmes qu'ils admirent, et qu'ils ne changeront pas de sentiment parce qu'ils y verront quelques fautes de plus[3]. »

Peu importe aussi qu'Homère ne soit pas un moraliste aussi profond et un savant aussi universel que certains l'ont cru ; si nous devons en convenir, il suffit d'ajouter que dans un poème nous ne cherchons pas l'instruction, mais le plaisir[4].

Sans doute, lorsqu'un ouvrage mal fait a produit une im-

[1] T. II, section XXXV, p. 539.
[2] T. Ier, section XXXII, p. 288.
[3] T. II, section XXXIV, p 529.
[4] T. Ier, section XXXIV.

pression désagréable, on a le droit de se demander pourquoi il en est ainsi; mais l'esprit ne peut se livrer à cette recherche, d'un intérêt secondaire, qu'après avoir été averti par le sixième sens : dans aucun cas la raison ne peut prendre les devants et décider seule, par l'analyse, si un ouvrage est bon ou mauvais. Et nous revenons à l'exemple du ragoût : la raison peut bien dire *pourquoi* la sauce est mauvaise ; mais, dans ce que Du Bos appelle la question *de fait :* est-elle mauvaise ou bonne? on ne s'en rapportera jamais qu'à son goût.

La question de la forme et du fond se trouve ainsi tranchée en faveur de la forme. Boivin hésitait encore à s'inscrire contre la maxime : c'est le fond qui frappe le plus. Du Bos déclare hardiment : c'est la forme seule qui frappe. « S'il est permis de parler ainsi, dans la poésie le mérite des choses est presque toujours *identique* au mérite de l'expression[1]. » Dans la peinture, c'est le coloris, dans la poésie, c'est l'expression qui « frappe » le sixième sens. Or, « les hommes ne sauraient bien juger d'un poème dès qu'ils n'en sauraient juger par le rapport du sens destiné pour le connaître. Nous ne saurions bien juger de la saveur d'une liqueur qu'après l'avoir goûtée, ni de l'excellence d'un air de violon, qu'après l'avoir entendu. Or le poème dont nous n'entendons point la langue ne saurait nous être connu par le rapport du sens destiné pour en juger. Nous ne saurions discerner son mérite par la voie du sentiment, qui est le sixième sens... Rien ne saurait suppléer le rapport du sens destiné à juger la chose dont il s'agit, et les idées que nous pouvons nous en former sur les discours et sur les raisonnements des autres, ressemblent aux idées qu'un aveugle-né peut s'être formé des couleurs. Ce sont les idées que l'homme qui n'aurait

[1] T. II, section XXXV, p. 553.



jamais été malade, peut s'être fait de la fièvre et de la colique[1] ».

Nous abrégeons ces passages, d'une rédaction un peu lourde. Du Bos les a développés avec complaisance, parce qu'ici tous ses arguments atteignaient Perrault et La Motte : il est absurde de juger d'un poème d'après une traduction dans une langue étrangère, plus absurde encore, bien entendu, d'entreprendre cette traduction quand on ne connaît pas ou qu'on connaît mal la langue de l'original. « De même, celui qui ne sait pas la langue dans laquelle un poète a écrit, ne doit pas être reçu à disputer contre ceux qui entendent ce poète, concernant son mérite et l'impression qu'il fait[2]. » Et si ceux qui ne savent pas le grec ou le latin tiennent néanmoins à avoir une opinion, « n'est-il pas plus raisonnable qu'ils adoptent le sentiment de ceux qui l'ont entendu, et de ceux qui l'entendent encore, que d'épouser le sentiment de deux ou trois critiques qui assurent que le poème ne fait pas sur eux l'impression que tous les autres hommes disent qu'ils sentent en la lisant ?[3] ». Dans la querelle des Anciens et des Modernes, *a priori*, nous devons donner raison à Boileau et à Mme Dacier. « Se faire l'idée d'un poème, sur ce que les personnes capables de l'entendre en sa langue, déposent unanimement, concernant l'impression qu'il fait sur elles, c'est la meilleure manière d'en juger, quand nous ne l'entendons pas[4]. » Perrault et La Motte ont dit que le poème de Chapelain était plus régulier et mieux fait que celui d'Homère. Peut-être ; si l'on en juge par des traductions, ce n'est pas seulement *l'Iliade*, mais aussi le *Cid* qui paraîtra inférieur à la *Pucelle*. « Supposons, par exemple, que la *Pucelle* et le *Cid*

[1] T. II, section XXXV, p. 536.
[2] *Ibid.*, p. 537.
[3] *Ibid.*, p. 538.
[4] *Ibid.*, p. 557.



soient traduits en polonais, et qu'un savant de Cracovie, après avoir vu les traductions, juge de nos deux poèmes par voie d'examen et de discussion. Supposons qu'après avoir fait méthodiquement le procès au plan, aux mœurs, aux caractères et à la vraisemblance des événements... il apprécie ses poèmes : certainement il décidera en faveur de la *Pucelle* qui se trouvera dans cette opération un poème plus régulier, et moins défectueux et son genre, que le *Cid* ne l'est dans le sien. » Et si ce Polonais raisonneur persuade à ses compatriotes qu'on peut juger d'un poème dont on n'entend point la langue, « ils ne manqueront pas de prononcer que Chapelain est meilleur poète que le grand Corneille. Ils nous traiteront de gens esclaves des préjugés, parce que nous ne nous rendons pas à leur décision[1] ». Plus tard, Voltaire se servira d'une des comparaisons favorites de Du Bos quand il écrira : « Qu'on ne croie point encore connaître les poètes par des traductions ; ce serait vouloir apercevoir le coloris d'un tableau dans une estampe. [2] »

Remarquons, à ce propos, que les mêmes arguments peuvent servir à résoudre la question, si longuement débattue à cette époque, de la prose et des vers, des « poèmes en prose ».

La poésie, disait La Motte, est moins claire et moins raisonnable que la prose ; « c'est un art que les hommes ont inventé exprès pour se mettre hors d'état d'exprimer clairement ce qu'ils veulent dire. » Même si cela est vrai, répond Du Bos, on n'en pourrait faire un argument sérieux que si la poésie s'adressait à la raison ; mais nous savons que ce n'est pas le cas. La poésie n'a point pour but de persuader ; elle n'est

[1] T. II, section XXXVI, p. 560-561.
[2] *Essai sur la poésie épique.* Cf. Du Bos, Ire partie, section XLVIII, « des estampes et des poèmes en prose ».

pas une branche de l'éloquence, mais une peinture destinée à exciter en nous des sentiments semblables à ceux que produiraient les objets réels. Agissant sur les sens, elle atteint son but même si elle est déraisonnable, même si elle est menteuse : « La poésie songe à nous émouvoir préférablement à toutes choses, et on tombera d'accord, si l'on veut, qu'elle est souvent de mauvaise foi[1] ». Et Du Bos, qui rapproche la poésie de la peinture, la compare aussi à la musique ; et cette idée est encore plus instructive : dans un poème comme dans un opéra, le nombre et l'harmonie sont des éléments de la sensation : « la mécanique de la poésie les regarde (les mots) uniquement comme des sons plus ou moins harmonieux »... Le but qu'elle se propose « est de faire des vers harmonieux et de plaire à l'oreille[2] ».

Sans doute, ces comparaisons continuelles entre les divers arts renferment bien des parties faibles et des points obscurs. Du moins la théorie de Du Bos, en consacrant le rôle de la sensibilité, a donné toute sa valeur à l'arrangement de la phrase et des vers, à la sonorité des mots. Il a établi que le mot n'était pas la même chose que la définition du mot[3]. Et c'était bien une des meilleures choses qu'on pût répondre aux paradoxes de Perrault et de La Motte sur les épithètes et les « comparaisons longue queue » du bon Homère.

1 T. Ier, section XXXIII, p. 298.
2 T. Ier, section XXXV, p. 313.
3 T. II, section XXXV, p. 555.

V

L'Abbé Du Bos et l'Idée du Progrès.

Les *Réflexions critiques* contiennent une théorie du milieu et de l'influence du climat dans laquelle on a pu trouver les idées essentielles de Taine[1], et qui dépasse de beaucoup la portée de la querelle des Anciens et des Modernes. Elle s'y rattache néanmoins par ses origines. En recherchant les conditions naturelles du génie, les causes morales et physiques qui font les grands siècles, Du Bos s'attaquait au fond même du débat. Il donnait enfin une réponse scientifique à la question, qui avait tant embarrassé les partisans des Anciens : L'humanité est-elle en progrès ou en décadence? Souffrons-nous de quelque infirmité naturelle, de quelque épuisement de la force créatrice, qui nous empêche d'égaler les anciens ? ou, au contraire, sommes-nous en progrès, comme un être qui voit croître sans cesse son expérience et ses forces?

Du Bos croyait au progrès des sciences, et ce n'est point, nous l'avons vu, par ignorance ou par préjugé qu'il a adopté, dans la Querelle, le parti des Anciens. Il s'était toujours montré assez émancipé de toute tradition : « Les sciences, disait-il en 1695, ont eu leur commencement, elles ont eu leur progrès, et les nouvelles découvertes qui s'y font de jour en jour, nous apprennent qu'elles n'ont pas encore atteint leur dernière perfection. Comme donc les Physiciens, les Astrologues, les

[1] Braunschvig, *Ouvr. cité,* p. 48, 49. De Lacaze Duthiers, *Un précurseur de Taine. Revue* du 1er octobre 1907.



Géomètres ne peuvent justement condamner une opinion, parce qu'elle est inouïe et nouvelle, de même les antiquaires ne doivent pas se soulever contre un sentiment, parce qu'il est nouveau, et qu'il ne se trouve dans aucun auteur. La vérité est éternelle, mais les hommes ne méritent pas qu'elle se présente à eux tout d'un coup... Et si je me trompe, j'aurai du moins cette consolation, que le sujet dont il s'agit ne regardant ni la théologie ni la médecine, mon égarement ne fera ni des hérétiques ni des assassins[1]. »

Quelques mois plus tard, dans une curieuse lettre adressée à Bayle, Du Bos examine les diverses théories qui ont été émises sur la décadence des mœurs. « Qu'il y ait des pays où les mœurs soient plus corrompues que dans d'autres, on n'en doute point, mais je vois les auteurs fort partagés, s'il en est de même des siècles. Le cardinal Pallavicin prétend, comme bien d'autres, *che il dire ch'el mondo presente sia peggiore dell'antico son proverbie delle comedie* (il n'a osé ajouter *e delle prediche*[2]) *e querelle del volgo*. Ces Messieurs là me semblent avoir tort et faire tous les jours un paralogisme. Ils apportent pour justifier notre siècle l'exemple d'un autre encore plus corrompu, celui de Catherine de Médicis par exemple, comme si le monde avait toujours été aussi méchant que pour lors. D'autres, qui ne sont pas moins injustes, parlent comme s'il suffisait à un siècle de venir après un autre pour être plus corrompu, et comme si le vice avançait toujours sans jamais rétrograder... Il faut voir comme le P. Malebranche fait valoir cette maxime pour appuyer son explication du péché originel... Il me semble qu'il n'y a pas moins de préjugé dans cette opinion que dans l'autre, et qu'il en est du vice comme des autres choses qui vont en augmentant jusqu'à un certain

1 Préface de l'*Histoire des Quatre Gordiens*, Paris, 1695.

2 Parenthèse de Du Bos.

point pour décroître ensuite[1]. » Et sans doute il pourra croître de nouveau... Du Bos n'admettait, on le voit, ni la théorie de Perrault, ni celle de Huet et de Mme Dacier. D'après lui, la route que suit l'humanité n'est ni ascendante ni descendante indéfiniment; elle monte, descend, puis remonte pour redescendre encore. Vingt ans plus tard, dans les *Réflexions*, Du Bos n'a fait que développer cette théorie en lui donnant un fondement scientifique.

Pendant l'intervalle, il s'était détaché du cartésianisme. Les doctrines anglaises avaient trouvé en lui un disciple tout préparé. Chez lui comme chez Bayle, dont il fut le correspondant et l'ami, la curiosité scientifique et l'esprit d'observation avaient développé le scepticisme philosophique. Il étudiait avec un égal intérêt les découvertes archéologiques, les relations des explorateurs, les curiosités anatomiques et médicales, les détails techniques de la construction des vaisseaux. Il préféra l'observation à la spéculation, l'accumulation des faits d'expérience aux constructions établies sur des raisonnements. Dans ses *Réflexions* il se montre adversaire déclaré de « l'esprit de système » — il entend par là le cartésianisme. Tout un chapitre est consacré à prouver « que les découvertes qui ont le plus enrichi la physique, sont dues au hasard et non pas à des recherches méthodiques[2]. » D'après lui, les grandes découvertes qui font la supériorité de notre civilisation sur celle des Anciens, la boussole, l'imprimerie, la pesanteur de l'air, les lunettes d'approche, le mouvement de la terre, la circulation du sang, ne doivent rien à la méthode déductive, à « l'art si vanté d'enchaîner des conclusions »; elles sont le résultat d'observations fortuites. La déduction conduit plutôt à l'erreur: la théorie fausse d'après laquelle les bêtes seraient de

[1] *Choix de la Correspondance inédite de Pierre Bayle*, p. 286-287.
[2] T. II, section XXXIII.



simples machines est « une de ces découvertes que la nouvelle philosophie a faites, il faut l'avouer, sans le secours de l'expérience et par la seule voie du raisonnement [1] ».

Si cette théorie a conduit Du Bos à méconnaître d'une façon fâcheuse le rôle de l'hypothèse dans la découverte scientifique, du moins lui a-t-elle permis d'affirmer que la force et la qualité des esprits ne dépendent point seulement de l'état des connaissances et du degré de perfectionnement des méthodes d'investigation. « Un jeune homme de dix-huit ans qui sait encore par cœur toutes les règles du syllogisme et de la méthode, raisonne-t-il avec autant de justesse qu'un homme de quarante ans qui ne les a jamais sues, ou qui les a parfaitement oubliées [2] ? »

Et ainsi il a pu établir solidement la distinction que Fontenelle avait indiquée « entre les professions où le succès dépend plus du génie que du secours que l'art peut donner » et celles « où le succès dépend plus du secours qu'on tire de l'art (c'est-à-dire de l'accumulation des connaissances et des procédés) que du génie [3] ».

La poésie et la peinture doivent naturellement plus au génie qu'aux procédés techniques. Sans doute, dans l'un comme dans l'autre de ces arts, le « métier » n'est pas négligeable ; un peuple n'aura pas de grand poète si la langue qu'il parle est trop grossière, ni de grand peintre si les procédés matériels de l'art sont encore par trop imparfaits. Mais de ce que le progrès est possible dans la « mécanique » de l'art, il ne faut point se hâter de conclure qu'il soit continu ni nécessaire ; il n'est pas prouvé que nos artistes aient tous, sur ceux de la Grèce et de Rome, l'avantage d'une science plus parfaite. Et ici encore, Du

[1] T. II, p. 578.
[2] T. II, p. 507.
[3] T. II, sect. XXXIX.

Bos réfute et combat les affirmations de Perrault. Il accorde aux modernes la supériorité dans les bas-reliefs : nos sculpteurs connaissent mieux l'art savant de dégrader la lumière et d'« enfoncer » les perspectives[1]. Mais nos peintres n'ont point tous les avantages que Perrault a voulu leur donner. Les anciens étaient aussi habiles que nous dans le coloris ; et « quant au clair-obscur et à la distribution enchanteresse des lumières et des ombres, ce que Pline et les autres écrivains de l'antiquité en disent, est si positif, leurs récits sont si bien circonstanciés et si vraisemblables, qu'on ne saurait disconvenir que les Anciens n'égalassent du moins, dans cette partie de l'art, les plus grands peintres modernes[2]. » Dans la poésie, les Anciens ont disposé d'un instrument supérieur : Du Bos a développé, avec quelques arguments nouveaux, ce que Fénelon et d'autres avaient dit déjà de l'insuffisance de la versification française, qui n'a à son service ni la sonorité harmonieuse des langues antiques, ni la cadence des vers métriques, ni la variété que le poète ancien pouvait tirer de la souplesse plus grande de la syntaxe[3]. Enfin, le troisième volume des *Réflexions* est une démonstration destinée à prouver « que la musique des Anciens téait une science bien plus étendue que notre musique », que les Anciens avaient poussé beaucoup plus loin que nous « l'art de se servir de la voix et de faire tous les mouvements du corps avec grâce[4] », et que, par la déclamation composée, c'est-à-dire écrite en notes, comme la musique, ils avaient porté l'art dramatique à un point de perfection que nous n'avons point égalé.

Du Bos résout ainsi la question, secondaire du reste à ses yeux, de « l'accumulation des préceptes ».

[1] T. Ier, sect. L, p. 516, sqq.
[2] T. Ier, sect. XXXVIII, p. 405.
[3] T. Ier, sect. XXXV, p. 312, sqq.
[4] T. III, avant-propos, p. 2-3.



Mais si la vigueur des esprits ne dépend point du progrès des connaissances, il n'est point vrai pour cela qu'elle se maintienne d'âge en âge, invariable et constante. Du Bos avait sans doute remarqué que dans l'histoire de l'humanité il en était du génie comme du vice et des autres choses « qui vont en augmentant jusqu'à un certain point pour décroître ensuite ». Et, pour expliquer cette série d'évolutions, il a imaginé sa théorie du climat. Depuis longtemps déjà elle s'élaborait dans son esprit. En 1709, dans la *Ligue de Cambray*[1], il attribuait la supériorité des armées d'autrefois à un « degré de chaleur de sang, » et en 1705, dans le manuscrit du *Traité de Barrière*, il expliquait par le climat l'accroissement plus rapide des peuples du Nord.

Le génie, c'est-à-dire la force créatrice de l'humanité, dépend de l'organisme, de l'heureuse constitution des cerveaux ; et celle-ci est en rapport avec les qualités de l'air, plus ou moins stimulant ou amollissant[2]. Or, les qualités de l'air changent et selon les temps et selon les lieux. « Ainsi qu'on attribue la différence du caractère des nations aux différentes qualités de l'air de leur pays, il faut attribuer de même aux changements qui surviennent dans les qualités de l'air d'un certain pays, les variations qui arrivent dans les mœurs et dans le génie de ses habitants[3]. » Le climat est sujet par sa nature « à bien des vicissitudes comme à une infinité d'altérations », exhalaisons du

[1] *Histoire de la Ligue faite à Cambray*, Paris, Delaulne, 1709, 2 in-12, t. II, p. 33. Dans les éditions postérieures, le chapitre où se trouve ce passage a été placé en tête de l'ouvrage sous forme d'une dissertation préliminaire. V. Notice bibliographique, p. 52.

[2] Dans le quatrième de ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, le Père Bouhours fait dépendre la qualité de l'esprit de la conformation des organes, mais nullement de l'influence du climat et de l'air.

[3] T. II, sect. XIX, p. 320.



sol, décomposition de matières, invasions de corpuscules[1].

On voit combien Du Bos serre de près cette explication physique et *matérielle* de l'art qui donne l'unité à son ouvrage, dont la composition extérieure paraît d'ailleurs si faible. Si le goût est un sens, le génie est une sorte d'heureuse maladie de l'esprit. « Des maladies inconnues naissent en certains siècles, et elles cessent pour toujours, après s'être renouvelées deux ou trois fois durant un certain nombre d'années. Telles ont été en France le mal des Ardens et la colique de Poitou. Quand on voit tant d'effet si bien marqués de l'altération des qualités de l'air, quand on connaît si distinctement que cette altération est réelle, et quand on en connaît même la cause, peut-on s'empêcher de lui attribuer la différence sensible qui se rencontre dans le même pays entre les hommes de deux siècles différents[2]. »

Pour ne laisser aucun doute sur l'usage immédiat qu'il entend faire de sa théorie, Du Bos cite un des arguments favoris de Fontenelle : « *Toute la question de la prééminence entre les Anciens et les Modernes,* dit le grand défenseur des derniers, *étant une fois bien entendue, se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes, étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. J'ai cru,* ajoute-t-il, *que le plus sûr était de consulter un peu sur tout ceci la physique, qui a le secret d'abréger bien des contestations que la rhétorique rend infinies.* Consultons-la, j'y consens. Que nous répond-elle ? Deux choses. La première, c'est que de tout temps certaines plantes ont atteint une plus grande perfection dans une contrée que dans une autre, et que (Du Bos a oublié de dire : et la seconde est que...) dans le même pays les arbres et les plantes n'y donnent pas toutes les années des

[1] T. II, sect. XVIII, p. 312, sect. XIV, p. 254-255.
[2] T. II, sect. XXII, p. 334-335.



fruits également bons[1]. » Il pensait à Fontenelle sans doute, lorsque dans ses voyages en Hollande il remarquait « que la température du climat des Pays-Bas, et la nature du sol, y font croître des arbres plus près l'un de l'autre, plus droits, plus hauts et mieux garnis de feuilles, que les arbres de la même espèce qui viennent en Grèce, en Italie et même en plusieurs provinces de la France » ; tandis qu'en Angleterre il trouvait les taureaux, les vaches, les chevaux et même les porcs, très supérieurs en beauté à ceux que nous pouvons voir sur les œuvres antiques[2]. De même la taille des hommes et les forces de leur esprit ne sont allées ni en augmentant, ni en diminuant toujours comme le croyait Huet. « Peut-être trouverait-on qu'il y paraît (en France) en certains temps des générations d'hommes plus grands et plus robustes que dans d'autres. Peut-être trouverait-on qu'il y a des âges, où l'espèce des hommes va en se perfectionnant, comme il y en a d'autres où elle déchoit[3]. » Et Du Bos termine ses réflexions sur le génie par un passage qui devrait être la conclusion de tout l'ouvrage : « Je conclus donc en me servant des paroles de Tacite, que le monde est sujet à des changements et à des vicissitudes dont le période ne nous est pas connu, mais dont la Révolution ramène successivement la politesse et la barbarie, les talents de l'esprit comme la force du corps, et par conséquent le progrès des arts et des sciences, leur langueur et leur dépérissement, ainsi que la Révolution du soleil ramène les saisons tour à tour[4] ».

[1] T. II, section XIX, p. 321-322.
[2] T. Ier, section XXXIX, p. 409, 412.
[3] T. II, section XIX, p. 324.
[4] T. II, section XX, p. 335.

Ainsi, selon Du Bos, rien ne prouve que l'avenir ne puisse jamais égaler le passé; mais il semble bien admettre qu'en fait, la coïncidence de causes naturelles qui a produit les grands siècles d'autrefois ne s'est pas renouvelée dans des conditions aussi exceptionnellement favorables. Sans doute, on peut lui répondre que sa théorie du climat ne repose sur aucune certitude, et qu'elle a été simplement imaginée par lui pour mettre d'accord certains faits; comme aussi, que le jugement esthétique n'est pas une simple « titillation voluptueuse » et qu'il est trop facile d'opposer une fin de non-recevoir aux objections de la raison; n'y a-t-il pas dans une œuvre d'art des beautés qui tiennent à la qualité de la pensée, et est-il bien sûr qu'un Polonais mette au même niveau la *Pucelle* et le *Cid?* Sans doute, on peut se demander s'il est bien à propos de comparer une œuvre d'art à un ragoût, et le génie artistique à la colique de Poitou. Sans doute encore, les réserves et les exceptions que Du Bos est obligé d'admettre sont autant de portes ouvertes par où il serait possible de faire rentrer dans la critique les théories qu'il prétendait en bannir. Mais, comme nous le disions en commençant, si l'on veut que les théoriciens de l'art aient disputé sur des hypothèses et sur des mots, il faut reconnaître aussi que ces hypothèses et ces mots sont l'histoire même des idées. Les mots servent à préciser et souvent à créer la notion des choses. L'esthétique du XVIIIe siècle doit beaucoup à l'abbé Du Bos. Les écrivains critiques, lors même qu'ils ne le citent pas ou ne le citent que pour le contredire, considèrent comme acquis les points essentiels de sa doctrine. On pourrait dire de ses *Réflexions critiques* ce que Chateaubriand a dit de son *Histoire de l'Établissement de la Monarchie française:* « On vole Du Bos sans avouer le larcin: il serait plus loyal d'en



convenir[1]. » Les théories de Du Bos ont donc leur place dans l'histoire générale des doctrines esthétiques ; elles ont eu aussi, pour les contemporains, l'intérêt de fournir une solution satisfaisante à des problèmes très actuels.

[1] Préface des *Études historiques*.

FIN

Notice bibliographique sur l'abbé Du Bos.

Notice bibliographique sur l'abbé Du Bos.

Nous marquons d'un astérisque les éditions qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque Nationale.

Menagiana, sive excerpta ex ore Aegidii Menagii.

Paris, Florentin et Delaulne, 1693, in-12.

Menagiana, ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses, de M. Ménage, de l'Académie Françoise.

Amsterdam, Adrian Braakman, 1693, in-12.

Du Bos est l'un des dix auteurs de ce recueil. Les autres sont, l'abbé Chastelain, Baudelot, Galland, de Launay, Mondin, Pinsson Boivin, de Valois et de Bouteville. Dispersés dans tout le volume, les articles de Du Bos, comme ceux de ses collaborateurs, sont désignés par des marques typographiques qui ont disparu des éditions suivantes.

Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles.

Paris, Florentin et Pierre Delaulne, 1695, in-12.

Thesaurus antiquitatum romanorum, congestus a Joanne Georgio Graevio, tome X. Utrecht et la Haye, François

4



Halma et Pierre Van der Aa. 1699. Folio. P. 623-630 : **Viri clarissimi et doctissimi Joannis Baptistae Du Bos animadversiones ad Nicolai Bergieri libros de publicis et militaribus imperii romani viis.**

Ces remarques se trouvent à la suite de la traduction latine donnée par Hennin de l'ouvrage de Bergier : *Les Grands chemins de l'Empire romain. (Nicolai Bergieri de publicis atque militaribus Imperii romani viis lib. V. ex gallica in latinam linguam translati ab. Henr. Chr. Henninio. Ibid.,* p. 1-622.)

Pro quatuor Gordianorum Historia Vindiciae.
Paris, Florentin et Pierre Delaulne, 1700, in-12.

Les Interests de l'Angleterre mal-entendus dans la présente guerre. Traduits du Livre Anglois intitulé, Englands interest mestaken en the present Vvar. Qui mare teneat eum necesse rerum potiri. *Cicero ad Atticum Libro decimo, Epistola sexta.*
Amsterdam, George Gallet, 1703, in-12 et petit in-8.

Ce livre, traduction fictive d'un original anglais, s'imprimait en réalité à Rouen ou à Paris. La Bibliothèque Nationale en possède huit exemplaires différents. Il a été réimprimé d'abord, sous la date de 1704, avec les mêmes fautes dans le titre. Puis :

Les Intérêts de l'Angleterre, mal entendus dans la guerre présente. Traduits du Livre Anglois, intitulé : Englands interest mistaken in the present War, etc...
Nouvelle édition, revue et corrigée.
Amsterdam, George Gallet, 1704, in-12 et petit in-8.

Les éditions qui se succèdent en 1704 ne sont que des réimpressions, différant seulement par le format et le nombre des pages. Quant au texte, il n'offre d'additions notables que dans la dernière édition :



Les Intérêts de l'Angleterre, etc...
Sixième édition, revue, corrigée et augmentée de notes historiques.

Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1704, in-12.

Gli interessi dell'Inghilterra male intesi nella guerra presente, dal libro inglese intitolato « Englands Interest... » tradotto gia in francese e ora dal francese in italiano.

Amsterdam, e Monaco, vedova Costantino, 1704, in-12.

**Interesses de Inglaterra mal intendidos en la guerra presente con España. Traducidos de un Libro Inglès, en lengua Castellana, por el Padre Juan de Urtassum, professo de la Compañia de Jesus, y certificador del santo Tribunal de la Inquisicion.*

Mexico, Joseph Bernardo de Hogal, 1728, in-4.

(British M.)

Manifeste de l'Électeur de Bavière. 1704, in-12.

Le *Manifeste* s'imprimait à Bruxelles. Le texte de la 1re édition a été reproduit dans Lamberty : *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle*, 2e éd., t. III, la Haye 1733, p. 26-45. Les *Mémoires de Trévoux,* avril 1744, signalent une traduction latine due au père Souciet, jésuite.

Manifeste de S. A. E. de Bavière; la Lettre de S. A. E. de Cologne à S. M. I. du 19 mars 1702, en latin et en français avec des additions. 1705, in-8.

Dans cette 2e édition, le *Manifeste* de Du Bos a été augmenté de notes historiques; les *additions* (p. 45 et suiv.) sont l'œuvre du baron Karg, grand chancelier et premier ministre de l'Électeur de Cologne, et de M. Passerat, secrétaire de la Chancellerie de l'Électeur.



Histoire de la ligue faite à Cambray, entre Jules II. pape, Maximilien I. Empereur, Louis XII. Roy de France, Ferdinand V. Roy d'Aragon, et tous les Princes d'Italie, contre la République de Venise. Pondus et statera judicia Domini sunt. *Prov. c. 16.*

Paris, Florentin Delaulne, 1709, 2 vol. in-12.

Histoire de la ligue faite à Cambray, etc...

La Haye, frères van Dole, 1710, 2 vol. in-12.

Histoire de la ligue faite à Cambray, etc...

La Haye, Adrien Moetjens, 1710, 2 vol. in-12.

Histoire de la ligue faite à Cambray, etc...

Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur.

Paris, Chaubert, 1728, 2 vol. in-12.

Les premières pages du livre troisième (tome II) de la 1re édition ont été développées et placées en tête de l'ouvrage sous forme d'une *Dissertation préliminaire sur la manière dont on faisait la guerre et sur ce qu'étaient les troupes au commencement du XVIe siècle.*

Histoire de la ligue... (même que le précédent) avec la mention « et se vend à la Haye chez G. de Merville ».

* *Histoire de la ligue...* (même que les deux précédents.)

La Haye, G. de Merville, 1729, 2 vol. in-12.

* *Histoire de la ligue faite à Cambrai entre Jules II, pape, Maximilien I, empereur, Louis XII, roi de France*, etc..., *Cinquième édition.*

Paris, Barrois l'aîné, 1785, 2 vol. in-12.

Cette édition, qui n'est pas rare, est anonyme comme les autres.

* *The History of the League made at Cambray, between Pope Julius the second*, etc...

London, George Strahan, 1712, in-8.

(British M.) La préface du traducteur, dédiée « to the Honourable sir Stephen Fox », est signée R. F.

* *Storia della Liga fatta in Cambrai, etc..., tradotta dal signor Carminati.*

Anverso, Guilelmo Muretti, 1718, in-4.

(British M.)

Nouvelles littéraires (de la Haye), tome IV, octobre 1716, p. 337 et suiv. **Le Caton, traduit d'Addison.** (Les trois premières scènes.)

La traduction de Du Bos a été placée en regard de celle de Boyer. L'abbé Goujet (*Bibliothèque française*, t. VIII, p. 293) dit que Du Bos avait achevé plus tard de traduire le *Caton*.

Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture. Ut pictura poesis. *Horat. de Art.*

Paris, Jean Mariette, 1719, 2 vol. in-12.

Réflexions critiques, etc...

Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.

Paris, Pierre-Jean Mariette, 1733, 3 vol. in-12.

Du Bos a développé et rejeté à la fin de l'ouvrage, en un troisième volume, les réflexions sur la déclamation, la musique et le théâtre des Anciens, qui formaient une partie de la section XLII et la section XLIII du tome Ier de la première édition.

La première partie n'a plus ainsi que L sections au lieu de LI. L'éditeur a ajouté au troisième volume l'Épître dédicatoire, la Préface et les trois dernières scènes de la *Mère en détresse* de Philips, traduites en français (évidemment par l'abbé Du Bos). L'approbation de cette édition est du 22 août 1732 ; c'est par erreur que Goujet (t. III, p. 135, 464) et Brunet indiquent une édition



de Paris, revue et corrigée, en 1732. Ils ont confondu avec celle d'Utrecht.

* *Réflexions critiques*, etc...
Nouvelle édition, revue et corrigée.
Utrecht, Étienne Neaulme, in-12. Tomes I et II, 1732.
Tome III, 1736.

Cette édition est désignée comme in-8 dans le catalogue de plusieurs bibliothèques et dans Barbier. Les deux premiers volumes ne sont qu'une réimpression de l'édition de 1719. Le troisième volume, plus rare (Bibliothèque de Zurich, Bibliothèque Royale de Berlin), est un *Supplément* composé par le libraire d'Utrecht après la publication de la nouvelle édition de Paris en 1733. Il ne renferme que les parties nouvelles du troisième volume de Paris, et renvoie aux sections XLII et XLIII du tome Ier pour les passages déjà publiés dans la première édition. Il donne aussi une liste des additions, très peu nombreuses, faites aux autres sections des deux premiers volumes.

Réflexions critiques, etc..., *par M. l'abbé Du Bos, l'un des Quarante et secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise.*
Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur.
Paris, Pierre-Jean Mariette, 1740, 3 vol. in-12.

Cette édition, la dernière qui ait été publiée du vivant de l'auteur, est aussi la première qui porte son nom. Elle renferme un certain nombre d'additions peu importantes. L'abbé Goujet (t. III, p. 135) en fait la *troisième* édition. Les éditeurs ont compté pour la troisième celle d'Utrecht; il n'est pas impossible que la confusion ait produit dans l'édition de 1740 quelque irrégularité semblable à celle que présente l'édition de 1746.

* *Réflexions critiques*, etc..., *par M. l'abbé Du Bos*, etc...
Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur.
Paris, Pierre-Jean Mariette, 1746, 3 vol. in-12.

(British M., Bibl. R. de Berlin.)



Réflexions critiques, etc..., *par M. l'abbé Du Bos*, etc... *Cinquième édition.*

Paris, Pierre-Jean Mariette, 1746, 3 vol. in-12.

* *Réflexions critiques*, etc..., *par M. l'abbé Du Bos,* etc... *Sixième édition.*

Paris, Pissot, 1755, 3 vol. in-4 et 3 vol. in-12.

L'édition in-4 seule est rare (British M). L'in-8 signalé par le catalogue de la Bibliothèque de Berne est identique à l'in-12.

Réflexions critiques, etc..., *par M. l'abbé Du Bos,* etc... *Septième édition.*

Paris, Pissot, 1770, 3 vol. in-12.

* *Réflexions critiques*, etc..., *par M. l'abbé Du Bos,* etc... *Nouvelle édition.*

Dresde, George-Conrad Walther, 1760, 3 vol. in-12.

Oordelkundige Aanmerkingen over de poësy en Schilderkunst... mit het fransch vertaald.

Amsterdam, Jacobus Loveringh, 1740, 3 vol. in-12.

La préface est signée du traducteur Philip Zweerts.

Oordelkundige Aanmerkingen, etc..., *mit het fransch van den Abt Du Bos vertaald en met eenige Aanmerkingen vermeerderd door den beroemden Dichter Philip Zweerts.*

Leyden, C. van Hoogeveen junior, 1774, 2 vol. in-12.

* *Critical Reflections on Poetry, Painting and Music, with an Inquiry into the Rise and Progress of the Theatrical Entertainments of the Ancients. Written in French by the Abbé Du Bos, Member and Perpetual secretary of*



the French Academy. Translated into English by Thomas Nugent. gent. From the fifth Edition revised, corrected and inlarged by the Author.

London, John Nourse, 1748, 3 vol. in-8.

Avec une préface du traducteur. Cette édition, qui ne figure pas dans le catalogue du British Museum, doit être rare. Nous l'avons trouvée à la Bibliothèque Cantonale de Lucerne.

* *Kritische Betrachtungen über die Poesie und Mahlerey, aus dem Französischen des Herrn Abtes Dü Bos.*

Kopenhagen, in der Mummischen Buchhandlung, 1760, 3 vol. in-8.

La Bibliothèque Royale de Berlin possède le 1er volume de cette édition.

La troisième partie des *Réflexions critiques* a été également traduite dans : *Gotth. Ephr. Lessings Theatralische Bibliothek*, 3. Stück, Berlin 1753.

Discours prononcés dans l'Académie Française le samedi 3 février 1720 à la réception de M. l'abbé Du Bos. [Par le récipiendaire et le marquis de Saint-Aulaire.]

Paris, J.-B. Coignard, 1720. Pièce in-4.

Discours prononcés dans l'Académie Française le samedi 29 mars 1721 à la réception de M. Boivin. [Par le récipiendaire et l'abbé Du Bos.]

Paris, J.-B. Coignard, 1721. Pièce in-4.

Ces deux discours ont été réimprimés dans le *Recueil des pièces d'éloquence présentées à l'Académie Française pour le prix des années 1720 et 1721, avec plusieurs discours prononcés dans l'Académie en diverses occasions.* Paris, J.-B. Coignard, 1721, in-12.



Discours prononcés dans l'Académie Françoise le jeudi 30e de décembre 1723 à la réception de M. l'abbé Alary. [Par le récipiendaire et l'abbé Du Bos.]

Paris, J.-B. Coignard, 1724. Pièce in-4.

Reproduit dans le *Recueil des pièces d'éloquence,* etc..., *pour le prix de l'année 1725, avec plusieurs discours,* etc... Paris, J.-B. Coignard, 1725, in-12.

J.-Antoine Crozat. *Recueil d'estampes d'après les plus beaux tableaux qui sont dans le cabinet du roi, avec une description historique.* Paris, 2 volumes in-folio. 1729-1742. Tome 1er (1729), p. 49 et suiv. **Abrégé de la vie des peintres de l'École romaine et description de leurs tableaux et desseins.**

Cette notice de Du Bos constitue à peu près tout le texte imprimé du premier volume.

Histoire critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, *par M. l'abbé Du Bos, l'un des Quarante et Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise.*

Paris, Chaubert, Osmont, Huart l'aîné, Clousier, Hourdel, David le jeune; Amsterdam, François Changuion; 1734, 3 vol. in-4.

* *Histoire critique,* etc..., *par M. l'abbé Du Bos,* etc...
Amsterdam, Wetstein et G. Smith, 1735, 3 vol. in-12.

Histoire critique, etc..., *par M. l'abbé Du Bos,* etc...
Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée.
Paris, Didot, Osmont, veuve Ganeau, Giffart, Nyon fils et père, 1742, 2 vol. in-4 et 4 vol. in-12.

La 2e édition de l'*Histoire critique* renferme un certain nombre d'additions notables. En outre, dans l'édition in-4, l'auteur a changé la répartition des chapitres dans les six livres dont se compose

l'ouvrage. Le livre III n'a plus que 19 chapitres au lieu de 24; le livre IV, grossi des 5 derniers chapitres du livre III et des 3 premiers du livre IV, en a 20 au lieu de 12; le livre V en a 8 au lieu de 11. Du Bos a ajouté au deuxième volume la *Lettre à M. Jordan*, que nous indiquons ci-après :

Bibliothèque germanique ou histoire littéraire d'Allemagne [par de Beausobre, de la Croze, Lenfant, Mauclerc et Formey] T. XLIV. 1739 : **Lettre de M. l'abbé Du Bos à M. Jordan, au sujet de deux dissertations de M. le Professeur Hoffmann.**

Les thèses de Hoffmann étaient intitulées : *Fœdera quae imperatores romani cum Francis ante tempora Chlodovici fecerunt* (Wittemberg, Fréd. Leop. Kluge, 1737, in-4) et *Acta et fœdera inter imperatores romanos et Franc. reges primae stirpis* (Wittemberg G. Fr. Lusatus, 1738, in-4). En 1738, la *Bibliothèque germanique* (t. XLII) avait donné une analyse de ces thèses, suivie d'une *Lettre de M. Hoffmann à M. Jordan* (25 avril 1738) et d'un

Extrait d'une lettre de M. l'abbé Du Bos, secrétaire de l'Académie Française et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (?) à M. J.[ordan], du 27 mars 1738.

Cet extrait donnait le résumé des thèses développées par Du Bos dans la dissertation ci-dessus, laquelle est reproduite, comme nous l'avons dit, dans la 2e édition de l'*Histoire critique de l'établissement de la Mon. Françoise*.

Projet de la nouvelle collection des Historiens de France.
Prospectus novae collectionis Historicorum Franciae.

S l. n. d., [1737], in-4.

Cette dissertation de Du Bos, attribuée ordinairement à dom Bouquet, a été réimprimée dans la Préface du tome Ier du *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (1738) dont elle occupe les pages I à XII. (Réimpression fac-simile, Paris. Palmé, 1867.)



L'édition la plus récente d'une œuvre quelconque de Du Bos est celle de la *Ligue de Cambrai*, en 1785, — en mettant à part les *Lettres* publiées de nos jours par M. E. Gigas (*Choix de la Corr. inédite de Pierre Bayle*, Copenhague 1890), par M. P. Bonnefon (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1907), et quelques autres publiées isolément dans des ouvrages ou dissertations.

TABLE DES MATIÈRES

Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres de l'Académie de Neuchâtel.

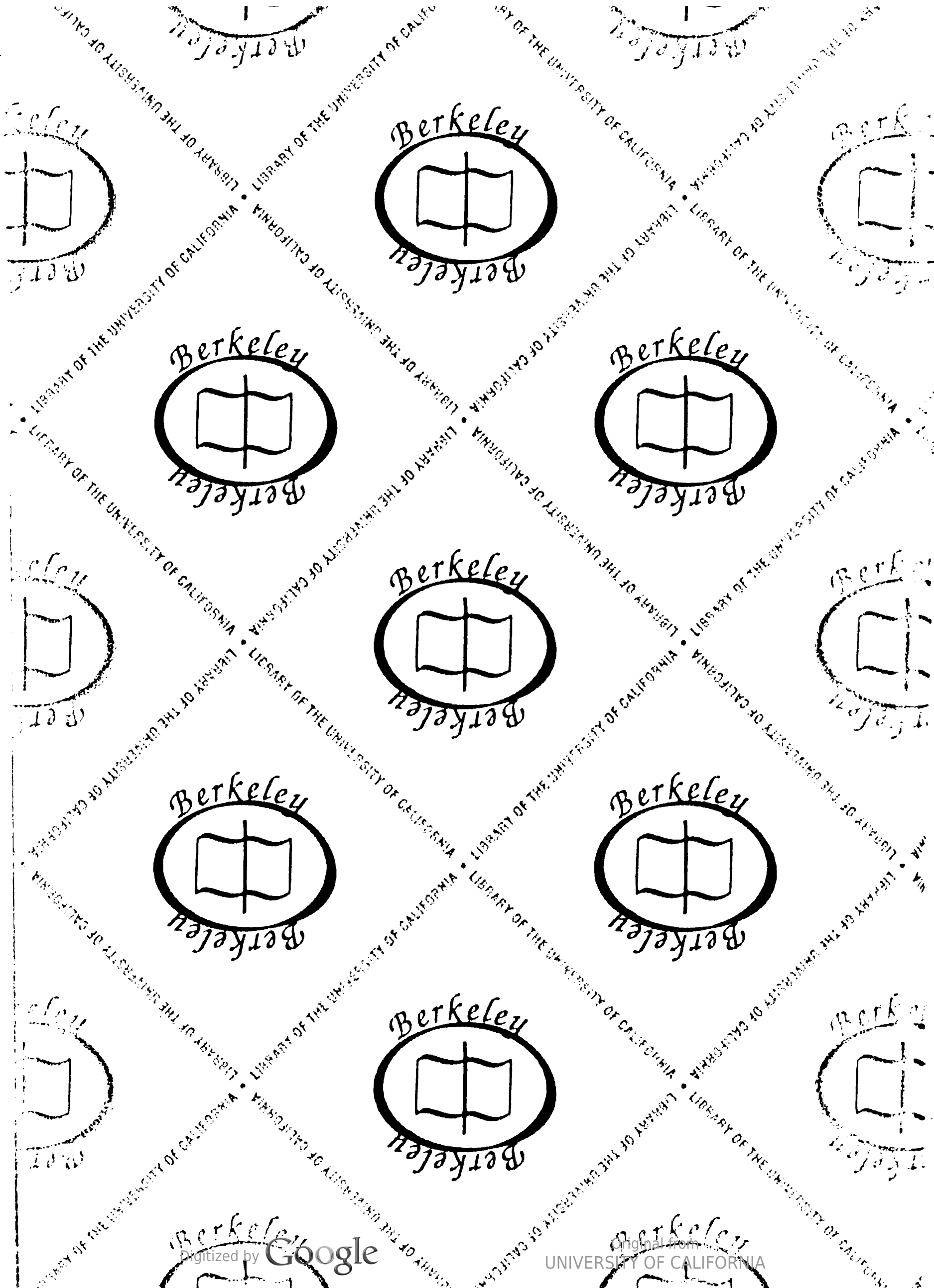
EN VENTE :

FASCICULE I. — Max Niedermann, *Contributions à la critique et à l'explication des gloses latines*. 1905. Fr. 3 —

FASCICULE II. — *Le miroir aux dames*, poème inédit du XVe siècle, publié par Arthur Piaget, professeur à la Faculté des Lettres. 1908. Fr. 4 —

FASCICULE III. — Paul Vouga, *Essai sur l'origine des habitants du Val-de-Travers*. 1907. Fr. 3 —

FASCICULE IV. — A. Lombard, professeur à l'Académie. *La querelle des Anciens et des Modernes ; l'abbé Du Bos*. Étude suivie d'une notice bibliographique. 1908. Fr. 2 50


Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

